

**Objet** : Reprise progressive de l'école à partir du 12 mai 2020

Mesdames et messieurs les parents d'élèves,

Monsieur le premier ministre, dans sa présentation du plan de la 1<sup>re</sup> phase de déconfinement devant l'Assemblée Nationale le 28 avril dernier, a validé le plan du ministre de l'Education Nationale.

La réouverture des classes est envisagée pour les élèves **à compter du 12 mai**, selon un schéma appliquant le protocole sanitaire national, soit un maximum 15 élèves par classe en élémentaire, 10 en maternelle. Mais la continuité pédagogique sera assurée pour tous.

Dans cette perspective, nous souhaitons préparer au mieux cette reprise et le plus rigoureusement possible avec la mairie, les enseignants et vous, parents.

Afin de nous aider dans l'organisation de cette reprise, nous vous remercions de répondre par retour de mail à ce sondage.

Nom tuteur légal 1 :

Nom tuteur légal 2 :

Souhaite(nt) que l'enfant

- *Prénom Nom*
- *en classe de*
- *nom de l'enseignant. e*

- réintègre l'école*
- ne réintègre pas l'école*
- si ce service est mis en œuvre, je souhaiterais qu'il bénéficie de la garderie*
- si ce service est mis en œuvre, je souhaiterais qu'il déjeune au restaurant scolaire*

Au regard de la capacité d'accueil de l'école soumise aux contraintes sanitaires, nous reviendrons vers vous avant le 7 mai pour vous indiquer les modalités d'organisation possibles.

Sachez que l'ensemble des professionnels de la commune et de l'Education Nationale met tout en œuvre afin d'assurer le respect strict des modalités sanitaires permettant la sécurité des élèves et des personnels. Nous restons attentifs aux attentes de chacun, que vous pouvez exprimer par retour de mail.

Certains de pouvoir compter sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

La directrice  
Le directeur